

dernière ou à édifier les murs de la maison avant d'avoir construit les fondations. Nous songeons à ériger l'édifice national destiné à abriter nos héros. En écoutant la plupart des discours prononcés lors du débat sur la résolution concernant la restauration d'après-guerre, de même que les remarques faites au cours du présent débat, j'ai eu l'impression qu'on s'occupait surtout de la superstructure; or, je crois que le premier devoir des honorables membres de cette Chambre et des membres des comités qui ont été institués est de déterminer les principes fondamentaux sur lesquels notre régime économique devra être fondé. Nous devons tout d'abord déterminer nos objectifs et ensuite agir en conséquence. C'est ce que nous n'avons pas fait jusqu'ici. On a très peu discuté sur les objectifs que nous devons avoir en vue durant la période qui suivra la guerre; n'empêche qu'une telle discussion est très opportune et très pertinente dans le moment.

Je désire prendre quelques minutes ce soir pour indiquer ce que sont, à mon sens, les objectifs vers lesquels nous devrions tendre dans notre vie économique. Le seul objectif essentiel que j'ai pu découvrir jusqu'ici dans les discours prononcés par les honorables députés, c'est l'embauchage total. Je ne saurais approuver ou désapprouver cet objectif sans d'abord savoir ce que les honorables députés entendent par ces mots. De tous côtés on a voulu voir dans ces mots "embauchage total" un objectif à atteindre. Mais qu'est-ce qui constitue l'embauchage total? Qu'ont à l'idée ceux qui emploient ces mots? On devrait nous donner une définition nette des termes qu'on emploie. Un auteur nous dit que la définition est l'âme de la science et que toute discussion fructueuse dans un domaine quelconque doit se fonder sur une définition reconnue. Nous ne saurions discuter utilement sur aucun sujet sans commencer par définir les termes.

Si les honorables députés qui se sont servis jusqu'ici de l'expression "embauchage total" approuvent la définition que je vais en donner, je pourrai peut-être concéder alors que l'embauchage total est un objectif fondamental et légitime. Je vais m'efforcer, si possible, de donner quelques éclaircissements en marge de cette question de travail et d'emploi pour tous. D'une façon générale, le travail se divise en deux classes: le travail forcé et celui qui est volontaire, que l'on choisit librement et de sa propre initiative. Le travail forcé se subdivise à son tour en deux catégories. Il y a d'abord le travail forcé imposé par la nature. C'est celui auquel Dieu faisait allusion lorsqu'il a dit à Adam qu'une fois sorti du paradis terrestre il devrait gagner son pain à la sueur de son front. Il y a ensuite

[M. Kuhl.]

le travail forcé que l'homme impose à l'homme. C'est celui que dicent les propriétaires d'esclaves et les banquiers. Ces derniers déclarent, des hauteurs où ils trônent, que l'homme mangera seulement si eux, et non pas la nature, y consentent.

Le travail que nous impose la nature est nécessaire, naturel et digne. D'autre part, le travail manuel que l'homme impose à l'homme n'est ni nécessaire, ni naturel, mais artificiel et dégradant. Plusieurs honorables députés aussi bien que certains hommes bien pensants de l'extérieur ne veulent pas reconnaître, du moins telle a été leur attitude jusqu'ici, que le chômage est la conséquence des progrès immenses réalisés par la technologie. Ces bien-pensants n'ont pas encore admis que c'est la substitution de l'énergie solaire à l'énergie humaine qui a causé le chômage. Ils refusent également d'admettre que la machine, parce qu'elle a pris la place du travail manuel, enlève à l'homme son emploi aussi bien que son revenu. Et ils n'admettent pas non plus qu'en conséquence l'homme souffre non pas du chômage mais de l'absence de salaire, ce qui n'est pas du tout la même chose. J'aimerais revenir plus longuement sur ce point plus tard. Pour le moment, je désire citer quelques chiffres indiquant jusqu'à quel point l'énergie solaire a remplacé l'énergie humaine, car c'est là la raison du chômage qui a existé avant la guerre et que l'on verra certainement après le conflit, à moins d'opérer certains changements.

J'ai apporté, dans des discours que j'ai antérieurement prononcés à la Chambre, force statistiques sur le degré de déplacement que la machine a fait subir à la main-d'œuvre; je n'y reviendrai que pour répondre au besoin de l'argument que je présente. La plupart de celles que je vais citer l'ont été il y a plusieurs années déjà par le président de la chambre de commerce des Etats-Unis.

Dans une fabrique de chaussures, une machine occupant deux ouvriers peut produire mille paires de chaussures par jour. Aux honorables députés qui sont d'avis que l'industrie a le devoir de procurer des emplois je demanderai comment pourront y travailler tous ceux qui le désirent quand deux hommes et une machine peuvent sortir mille paires de chaussures par jour? On a calculé qu'aux Etats-Unis l'industrie de la chaussure pouvait produire en seize jours de quoi chauffer pendant une année entière toute la population américaine, hommes, femmes et enfants. Que feront les autres ouvriers le reste de l'année, s'ils doivent gagner leur subsistance du fruit de leur travail?

Un ouvrier et une machine à fabriquer des bouteilles remplacent cinquante-quatre hommes. Deux hommes et un convoyeur de